

ainsi reconstituée sera de plus grande valeur paysagère. D'autres haies seront coupées mais la repousse se fera progressivement, suite à la construction du parc.

Les postes de livraison sont très peu impactant car ils sont localisés à proximité d'un petit boisement, au nord de la ZIP, les isolant du tracé de la route D14. Un habillage en bardage bois leur permet aussi de mieux s'intégrer dans le contexte de lisière forestière du bois de la Foye.

Les effets cumulés avec d'autres projets existants ou approuvés

Dans l'aire d'étude globale, 17 parcs éoliens sont en cours d'exploitation. Généralement, ceux localisés dans le périmètre de l'AEE interagissent peu avec le projet éolien de la Foye. Les covisibilités avec ceux localisés dans le sud de l'AER sont plus fréquentes, notamment ceux de Clussais-la-Pommeraiie, les Raffauds ou l'ensemble formé par la Tourette, Lusseray-Paizay le Tort et bientôt les Châteliers. Enfin, le parc de Champ Paille en cours d'instruction est fréquemment visible conjointement avec celui de la Foye. Si les implantations des deux parcs parviennent à dialoguer spatialement de manière plutôt cohérente, l'emprise visuelle horizontale de l'ensemble reste importante. Cet aspect amène notamment à réduire le plus grand angle de respiration visuelle horizontale depuis un secteur géographique gravitant autour de la D948 et de la D950, au sud de l'AER. Le risque de saturation visuelle est évalué comme modéré depuis ce secteur.